

COMMUNE DE CHANIERES

Séance du 06 mars 2023

Date de convocation : 28/02/2023

Délibération N° 2023/02/017

Nombre de membres :

En exercice :	27
Présents :	20
Votants :	27
Quorum :	14

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS
POUR L'ASSOCIATION « LES MAIRES POUR LA
PLANETE »

L'an deux mille vingt-trois, le six mars à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Eric PANNAUD, Maire.

Présents : PANNAUD Éric, maire ; FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, GIRARD Jean-Paul, BERTOT Jacques, adjoints ; PISSIER Gérard, MONTALESCOT Eveline, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, CALVO Dominique, GAUDIN Christine, FOURNALES Sandrine, WATTEBLED Stéphane, Le MENI Nadège, GIRAudeau Samuel, DAVID Claudia, GUERIN Florian conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : ALIGANT Sylvie pouvoir à MONTALESCOT Eveline, BOTON Monique pouvoir à CARTON Jean-Pierre, SIAUDEAU Michel pouvoir à GIRARD Jean-Paul, MACHEFERT VERDON Graziella pouvoir à TUFFET Francine, MORAUD Laurent pouvoir à GUERIN Florian, LATOUCHE Céline pouvoir à Le MENI Nadège, TREFFANDIER Nathalie pouvoir à WATTEBLED Stéphane.

Secrétaire de séance : GRAVELLE Jean-Luc

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 11 juillet 2022, la commune a décidé de son adhésion à l'association les Maires pour la planète.

Il y a lieu de désigner un représentant et un suppléant.

Le conseil municipal propose deux personnes : M PANNAUD Eric et FOURRÉ Jean-Luc. Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, leurs nominations.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Éric PANNAUD

Le secrétaire de Séance

Jean-Luc GRAVELLE



